



21e Congrès du Club des villes et territoires cyclables

*11 octobre 2017
Marseille Chanot*

Atelier n° 2

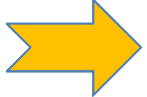
Le vélo et le porte-à-porte

- Porte-à-porte: alternative à la voiture individuelle
- Très bon bilan carbone de la solution Train+Vélo (étude Ademe: 550g equ CO2/an/abonné, Bilan carbone d'un français/an: 9T)
- Parking vélo: solution au stationnement (moindre occupation de foncier qu'un parking voiture)
- Vélo: solution contre les embouteillages



Modes doux: angle mort historique de la politique des transports ?

Les besoins des pendulaires

- 
1. Sécurité du vélo en gare (dégradations ou vol)
 2. Sécurité routière pour accéder à la gare
 3. Rapidité de passage d'un mode à l'autre
 4. Simplicité de passage d'un mode à l'autre
 5. Fiabilité (si location de vélo à l'arrivée, certitude de trouver un vélo pour arriver au travail ou rentrer chez soi)

Vélo à bord ou vélo en gare ?

- Echelle du bassin de mobilité
- Embarquement à bord privilégié par les clients
- Enjeux de capacité aux heures de pointe
- Développer les solutions en gare
- Différencier gare de départ (plutôt vélo personnel donc parking sécurisé) et gare d'arrivée (si vélo personnel en gare de départ plutôt location)

SNCF partie prenante du système vélo

- Transporteur (matériel roulant, information voyageurs) et gestionnaire de gares (signalétique, parkings vélo) en convention avec la région;
- Investissement mais aussi exploitation
- Comment assurer une bonne coopération et une coordination au bénéfice des utilisateurs ?
- Quelle gouvernance régionale pour le système vélo ?

21^e
CONGRÈS
DU CLUB DES VILLES ET
TERRITOIRES CYCLABLES



MARSEILLE
CHANOT | PALAIS DES CONGRÈS
ET DES EXPOSITIONS

DANS LE CADRE DES 26^{es} RENCONTRES NATIONALES DU TRANSPORT PUBLIC
SYSTÈME VÉLO ↔ SOLUTIONS DE MOBILITÉ

www.villes-cyclables.org > Evénements > Congrès

10 / 11 / 12
OCTOBRE
2 0 1 7

Merci de votre participation !